Image not found or type unknown

# Découvert bancaire prescrit et harcèlement par CREDIREC

Par **Dany73**, le **29/06/2016** à **09:13**

Bonjour,

Quad j'ai été étudiant, j'ai laissé un découvert important chez LCL (1000€) environ en 2002. aujourd'hui la dettes à été vendu à à CREDIREC visiblement après prescription. il ont retrouvé mon adresse et il harceleuse, je suis quasiment sur que la dette est prescrite depuis la loi de 2008. mais je veux avoir le cœur net et leurs demandé légalement d'arrêter de d'harceler ma famille sous peine de les attaquer en justice

Par **Anais54098**, le **18/07/2016** à **16:43**

Moi il me prenne pas la tête déjà je les prévient que la conversation est enregistré chose vrai de plus quand on leur parle d avocat aussi le pire demandé leur le titre exécutoire la il risque de vous dire dite a votre avocat de m appelé ou autre raison pour ne pas vous le fournir car ce document édité pas il passe par des huissier donc il paye pour vous intimidé ne pas payé ni tenir compte de leur menace sans que le titre exécutoire vous soit remis mais bon au bout de 2 apres la date de reget de votre payament il n on plus aucun droit sauf celui de vous faire peur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés